

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 avril 2022

## La Société du Grand Paris attribue le marché de génie-civil et d'aménagement de la section aérienne de la ligne 17 du Grand Paris Express

La Société du Grand Paris a attribué le marché de génie civil et d'aménagement de la section aérienne de la ligne 17 à NGE Génie Civil, mandataire, dont les cotraitants sont NGE Bâtiment, CIMOLAI, NGE Fondations et GUINTOLI Grands Projets. Le marché d'un montant de 327,9 millions d'euros (HT), dont les travaux préparatoires débuteront à l'été 2022, comprend la réalisation de la gare Parc des Expositions, de 4 ouvrages en terre <sup>1</sup> ainsi que de 3 viaducs situés sur l'ensemble de la section aérienne de 5,5 kilomètres traversant les communes de Gonesse, Aulnay-sous-Bois, Villepinte et Tremblay-en-France. Les maîtres d'œuvre, en charge de la conception et du suivi des travaux sont les groupements HUB17, avec comme mandataire Sweco et pour cotraitants principaux Ingerop et AIA Ingénierie, et Dietmar Feichtinger Architectes.

Le premier viaduc franchira les autoroutes A1 et A3, le deuxième la RD40 Sud, le dernier franchira quant à lui les voies du RER B et se poursuivra jusqu'à Tremblay-en-France.



© Société du Grand Paris / Dietmar Feichtinger Architectes

<sup>1</sup> Un ouvrage en terre peut également être appelé « ouvrage en remblai » ou « remblai ». Ces ouvrages sont des talus de terre sur lesquels est posée la plateforme de voie où circuleront les trains.

## **La ligne 17**

D'une longueur de 26,5 km, la ligne 17 s'étend sur 13 communes dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne. Elle relie neuf gares entre Saint-Denis Pleyel et Le Mesnil-Amelot en moins de vingt-cinq minutes et va ainsi faciliter le quotidien de près 565 000 habitants. Elle se divise en deux tronçons : d'une part la ligne 17 Sud, longue de 6 km entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget-RER avec un tracé commun à une partie de la ligne 16 ; et, d'autre part, la ligne 17 Nord qui prolonge le tracé sur 20,5 km (dont 5,5 km en aérien) jusqu'au Mesnil-Amelot.

## **À propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

## **Contacts presse :**

Jérémy Huppenoire – [jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr](mailto:jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr) – 06 34 47 16 18

Pierre Monzo – [pierre.monzo@societedugrandparis.fr](mailto:pierre.monzo@societedugrandparis.fr) – 06 15 05 72 64